



**Le Jura Libre n° 2871 du jeudi 23 janvier 2014**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## **Mon beau Seeland**

Après avoir fait acte d'allégeance au canton de Berne en fin d'année passée, le Jura-Sud vivra tout bientôt une nouvelle étape dans son long chemin de soumission. Le gouvernement des bords de l'Aar souhaite en effet amarrer<sup>1</sup> prochainement notre région à la métropole biennoise et au Seeland par le biais d'une Conférence régionale.

Cette future collectivité de droit communal sera notamment compétente pour élaborer les plans directeurs régionaux, pour planifier la coordination des transports et de l'urbanisation, pour encourager les activités culturelles à l'échelle régionale et pour assumer d'autres tâches liées à la région.

Au lieu de posséder son propre organe de compétence, le Jura méridional se trouvera donc noyé dans une grande entité à forte dominance germanophone. Ses quelque 51'000 habitants francophones représenteront à peine 24% d'un ensemble de plus de 215'000 habitants.

Voilà qui ne sera pas vraiment le meilleur moyen, pour des habitants prétendant avoir une identité propre au sein du canton de Berne, de mettre en avant leurs particularités et de se faire entendre ! Notez que quand on aime être minoritaire... Le verdict est attendu le 28 septembre 2014 au terme d'un scrutin consultatif.

Mais en attendant, qu'en pensent les « dignes et éminents » représentants du Jura-Sud ? Eh bien, lors d'une prise de position commune datant du 13 février 2006, tant feu le Conseil régional du Jura berné que la Conférence des maires, l'Association régionale Jura-Bienne, l'Association régionale Centre-Jura, la Chambre d'économie publique et l'Union du commerce et de l'industrie du Jura-Sud, se sont prononcés en faveur de cette Conférence régionale.

Par ailleurs, en réponse aux interventions parlementaires des députés Maxime Zuber de Moutier et Roland Matti de La Neuveville qui appuient la création d'une entité distincte pour le seul Jura-Sud, le gouvernement bernois a ni plus ni moins rétorqué que « les deux régions (Biel-Seeland et le Jura méridional) forment ensemble un seul espace fonctionnel. » Encore une formule digne du « statut évolutif » cher à Mario Annoni ou de l'actuel « statu quo+ » dont on ne sait s'il relève plus de l'oxymore, de l'antithèse ou de l'antilogie !

Quant au Conseil du Jura berné, il s'est également prononcé unanimement, il y a quelques mois, pour le maintien du périmètre d'une seule Conférence !

La population du Jura-Sud suivra-t-elle l'avis de ses organes représentatifs le 28 septembre prochain ? La région mérite-t-elle autre chose qu'une association avec Bienne et le Seeland ? Pour notre part, la réponse à cette dernière interrogation est oui. Nous le pensions déjà le 24 novembre 2013...

**Laurent Girardin**

---

<sup>1</sup> Dans une expression linguistique limitée à leur région, « être amarré » signifie aussi pour les Réunionnais « être séduit » ou « être lié sentimentalement »... Les Probernois du Jura-Sud partageraient-ils des régionalismes avec les habitants de La Réunion ?